

Compte-rendu n°11 du Conseil Scientifique

Réunion du CS du 15 avril 2013

Informations concernant les enseignants-chercheurs du secteur Droit-Economie-Gestion

1) Allocations de thèses régionales en SHS

L'an dernier 5 allocations avaient été attribuées par la région et le classement du CS avait été respecté totalement. L'avis du CS est donné cette année sur 22 dossiers de 15 laboratoires avec prise en compte des 15 dossiers classés 1 par les laboratoires concernés, du classement du laboratoire lui-même par l'AERES, des apports aux axes de recherche et du fait que l'attribution antérieures d'une allocation n'est pas un point positif (cela avait été le cas pour le LEMNA 3 fois lors des 5 dernières années et l'année dernière pour le CDMO). 8 dossiers ont été classés dont aucun pour nous : le LEMNA avait déjà largement bénéficié des allocations auparavant et les dossiers en droit semblaient incomplets ou mal ficelés dans la forme. Il faudra faire un effort l'an prochain !

2) Aide à la cotutelle internationale de thèse

Demandes de financement de la venue d'un collègue étranger à une soutenance de thèse, 7 acceptées sur 7 demandées :

- 2 collègues camerounais (thèse Jeugue DOUNGUE, DCS, droit) ;
- 1 collègue camerounais (thèse Yanthieu WETOMDIE, IRDP, droit) ;
- 1 collègue tunisien (thèse Mériem MENNAI, LEMNA, gestion) ;
- 1 collègue canadien (thèse Nguimfack TSOBGO, CDMO, droit) ;
- 1 collègue marocaine (thèse Khanssa LAGDAMI, CDMO, Droit) et 1 collègue italien pour la même soutenance.

3) Aide à l'équipement des laboratoires

Demande pour des dotations d'ouvrages en droit pour DCMO, IRDP, DCS : attribution par le PRES, avis favorable du CS de l'Université (mais c'est le PRES qui juge avec ses propres experts).

4) Subvention pour participation à un colloque à l'étranger

Validation par le CS des propositions de la VP Relations Internationales :

- Adrian POP (LEMNA) : Reading, 300 € ;
- Pascal GROUEIZ (LEMNA) : Florence, 250 € ;
- Stéphanie GENTIL (LEMNA) : Montréal, 400 € ;
- François MEYSSONNIER (LEMNA) : Montréal, 250 € ;
- Maria PAUTREL (LEMNA) : Washington, 0 € ;
- Bruno DURAND (LEMNA) : Tanger, 0 € ;
- Marianne LUMEAU (LEMNA) : Florence, 0 € ;
- Laetitia DARI (LEMNA) : Dubrovnik, 0 €.

5) Inscription à une HDR :

Nicolas ARNAUD du LEMNA et Sylvie GERBAIX-PASQUET du LID2MS, tous les deux en sciences de gestion : avis favorable (en suivant l'avis des directeurs de labo et de l'école doctorale).

6) Nomination en qualité de professeur émérite :

Yves DESDEVISES, droit, avis favorable.

7) Dérogation à la qualification du CNU pour des candidats sur un poste de MCF ouvert au recrutement à l'Université de Nantes :

Geoffrey JUCHS en droit, avis défavorable ; Alexander SANGARE en économie, avis défavorable ; Samuel FOSSO WAMBA en gestion, avis favorable pour ce dossier exceptionnel.

8) Mutation entrante de MCF et PU, avis favorable pour tous (c'est donc les comités de sélection qui trancheront) :

Chloé GUILLOT-SOULEZ, MCF gestion, venant de Mulhouse, avis favorable emploi 1176/4145 ;

Anne PRIGENT, MCF gestion, venant de St-Etienne, avis favorable emploi 1125/4175 ;

Frédéric SALLADARRE, MCF économie, venant de Rennes, avis favorable emplois 2140/4141 et 1313/4143 ;

Sébastien SOULEZ, MCF MCF gestion, venant de Colmar, avis favorable emplois 1183/4159 et 1125/4175 ;

Erwan GAUTIER, PU économie, venant de Brest, avis favorable, emploi 77/4140.

Pierre-Yannick LEGAL

François MEYSSONNIER

Elus Université 2020 au Conseil Scientifique